

ADDENDA - AVIS PUBLIC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT
10 OCTOBRE 2024, À 19 H
BUDGET 2025 ET PROGRAMME DÉCENNIAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2034**

AVIS est, par la présente, donné :

QUE la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Verdun, portant sur l'adoption du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034 de l'arrondissement de Verdun et devant se tenir le jeudi 10 octobre 2024 à 19 h 30, **se tiendra maintenant à 19 h.**

Lors de cette séance, le conseil d'arrondissement dressera le budget d'arrondissement de l'exercice financier 2025 et adoptera le programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034 de l'arrondissement de Verdun.

Conformément à l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C11.4), les délibérations du conseil ainsi que la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur ce budget ou ce programme.

Conformément aux articles 53 et 60 du *Règlement sur la régie interne du conseil d'arrondissement* (RCA21 210008), une personne peut transmettre par écrit une question au conseil au cours de la période débutant à 12 h le quatrième jour précédant celui de la séance et se terminant à 10 h le jour de la séance. Pour ce faire, elle doit utiliser le formulaire prévu à cette fin sur le site Internet de l'arrondissement et remplir tous les champs obligatoires. À l'instar de la période de questions de la séance, une question écrite doit porter exclusivement sur ce budget.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, le 9 octobre 2024.

Stephanie Zhao Liu
Secrétaire d'arrondissement